

HISTOIRE DES VILLES ET VILLAGES DU GARD

Textes écrits en 1916 par l'Abbé Goiffon



Bagard

(Commune annexée à la paroisse de Saint-Christol)

BAGARD, *Bagarnae*, en 1298 (cartul. de St-Sauveur, de la Font), *locus de Bagarnis*, en 1380 (dénombr. de la sénéch.) commune du canton d'Anduze, est au point de vue spirituel une annexe de la paroisse de Ribaute ; on y compte 215 catholiques et 566 protestants. Avant la Révolution, c'était une paroisse du diocèse d'Alais et de l'archiprêtre d'Anduze, prieuré-cure du titre de Saint-Saturnin et de collation épiscopale ; le pouillé de 1760 lui attribue 1699 livres de revenu. Bagard portait : d'azur, à une bande d'argent, accompagnée en chef d'un lion rampant contre la bande.

Au lieu de l'*Espitalet*, était autrefois une commanderie de l'ordre de Malte qui avait précédemment appartenu aux Templiers d'Alais. Nous devons signaler encore, au hameau de Verméchs, un ancien prieuré du titre de *St-Pierre* qui fut paroisse jusqu'au XVI^{ème} siècle ; il est question de son église, dès 1275 dans le cartulaire de N-D. de Bonheur, Ch. 106.

Le premier prieur connu de Bagard se nommait *Pierre Chauvin* ; il mourut en 1569, après avoir vu sa paroisse lui échapper en totalité pour se jeter dans les erreurs du Calvinisme. Le 10 mars 1569, *Pierre Journet* prit possession du prieuré et en conserva le titre jusqu'à sa mort, en 1628, malgré de nombreuses compétitions basées sur son titre de chanoine de Nîmes. Ses concurrents furent d'abord, en 1670, *Robert Petit*, chanoine d'Alais et *Audibert Lartussi* ; celui-ci céda ses droits par résignation à *Jean Pelet* qui se fit installer le 22 décembre 1570. *Jean Granier* parut ensuite et prit possession, le 2 août 1572. Plus tard, *Martin*

Eyroux essaya d'évincer *Journet* et n'y pouvant parvenir, il résigna les droits qu'il prétendait en faveur d'*Antoine Volle*, chanoine de Nîmes qui se mit en possession, le 14 septembre 1616.

A la mort de *Journet*, *Jean Bertaudon* fut installé, le 7 août 1628 ; *Jacques Entraigues* essaya bien de l'évincer, le 7 novembre 1631, en vertu de provisions obtenues en Cour de Rome ; mais *Bertaudon* continua à posséder jusqu'à ce qu'il résignât entre les mains du Souverain Pontife, en faveur de *Jean Pucheral* qui prit possession, le 12 avril 1633. *Pucheral* se démit bientôt et fut remplacé, le 10 juin 1633, par *Bernard Alègre*, prêtre du diocèse de Marseille et auparavant curé de Sommières. *Alègre* obtint de nouvelles provisions de Rome, le 5 juin 1635 ; il mourut en 1647.

Le bénéfice passa le 15 octobre de cette même année à *Jean de Fraust*, clerc du diocèse de Toulouse, à qui fut bientôt après donné le prieuré de Ceyrac, ce qui l'engagea à se démettre de celui de Bagard.

Cette démission permit à *Mgr Hector d'Ouvrier*, alors évêque de Nîmes, de terminer une contestation qui s'était élevée entre lui et l'abbé de Nant, au sujet du prieuré de Dourbies ; il fut convenu que le prieuré de Bagard serait uni à l'abbaye de Nant et que celui de Dourbies resterait annexé à la mense épiscopale. En vertu de cet accord, le 29 juin 1648, *Jean-Jacques Lefébure* prêtre du diocèse du Mans, docteur en l'un et l'autre droit et abbé de Nant, vint prendre possession du bénéfice de Bagard. Cette union ne dura que jusqu'à la mort de *Lefébure*, en 1658. Le 29 août de cette même année

Jacques de Mérez, chanoine et official de Nîmes prit possession du prieuré et y laissa un nommé *Seyton* pour y faire les fonctions curiales.

Mais le bénéfice n'ayant pas été régulièrement simplifié fut impétré en sa qualité de prieuré-cure par *Jean Malachane*, prêtre du diocèse de Mende, qui fut installé vers la fin de l'armée 1658. Il paraît que *Malachane* était un prêtre peu vertueux qui vivait dans la dernière licence et affichait un grand dérèglement de mœurs ; c'est ce que nous apprend le procès-verbal de la visite que *Mgr Cohon* fit à Bagard, le 23 mai 1663 ; cette affaire avait déjà été portée devant l'official diocésain avec ordre de la conduire jusqu'à sentence définitive. La paroisse se composait alors de 33 maisons, y compris les hameaux ; tous les habitants étaient huguenots, hormis un seul nommé *François Savin*, converti depuis peu et trois ou quatre misérables bergers ou valets étrangers. L'église solidement bâtie et fort belle pouvait être rétablie à peu de frais ; il n'y manquait qu'une partie de la voûte, le sanctuaire était entier et on y faisait le service divin. Depuis son arrivée, le prieur n'avait fait aucune réparation à l'église ni aux ornements, ce dont il fut puni par la saisie de 250 livres par an sur ses revenus, cette somme devant servir à ces deux objets. L'évêque ayant trouvé le cimetière usurpé par les huguenots, en ordonna la revendication par devant les commissaires exécuteurs de l'Edit de Nantes, et décida qu'appel serait fait au Conseil privé du roi contre l'ordonnance de ces mêmes commissaires qui avaient maintenu l'établissement et l'exercice public de la reli-

gion prétendue réformée dans le lieu de Bagard, où cependant le temple n'avait été construit que depuis 1651, comme l'attestait une inscription posée sur la porte.

Le procès intenté à Malachane devant l'official dut avoir pour lui une fâcheuse issue ; Antoine Germain, prêtre du diocèse d'Arles, impétra le prieuré en Cour de Rome et en prit possession, le 15 novembre 1663 ; mais déjà l'évêque en avait pourvu François Mathieu qui se fit installer le 19 du même mois. Malachane parvint pourtant à se maintenir ; Mgr Cohon persista cependant à considérer le bénéfice comme vacant et voulut l'annexer au Séminaire qu'il avait fondé dans sa ville épiscopale ; les habitants consultés à ce sujet consentirent, le 17 juillet 1669 à cette union, espérant, disent-ils, « que leur esglise sera mieulx servie, estant baillée à des gens de piété, de science et de bon exemple... et qu'ils en retireront un plus grand profit spirituel. » Le chapitre de Nîmes consentit à l'union, le même jour, en tant que son consentement pouvait être nécessaire ; le 19 du même mois, l'évêque signa une ordonnance qui unissait le prieuré au Séminaire et le 31, le R. P. François Barrault, supérieur du Séminaire alla prendre possession du bénéfice de Bagard. Cette union n'eut pas de durée ; Malachane sut la rendre nulle.

Le même prieur possédait encore lorsque Mgr Séguier visita la paroisse, le 8 juillet 1675 ; nous ne savons s'il s'était amendé du côté des mœurs, mais il n'avait encore rien fait pour son église ; tout y fut trouvé en pitoyable état, on plutôt tout manquait, même les vases sacrés. La paroisse avait alors deux maisons catholiques et trente quatre maisons huguenottes.

A la mort de Malachane survenue peu après la conversion générale de 1686, l'évêque nomma prieur de Bagard Mathieu Novy, docteur en théologie qui prit possession, le 9 mai 1687 et fit confirmer son droit en Cour

de Rome par des provisions qui furent visées le 31 mai 1688. Ce qui n'empêcha pas Novy d'être évincé par Gabriel Costadaud, résignataire de Malachane. Celui-ci, exécuta l'ordonnance de visite de M. de Georges de Laugnac, fit rétablir le clocher et y fit mettre une cloche ; l'église avait été réparée dès 1686 ; les paroissiens y avaient mis un mobilier convenable. C'est à cette visite qu'il faut rapporter l'établissement d'une quinzaine de prédication à Pâques.

Costadaud résigna en Cour de Rome en faveur de son frère Joseph Costadaud, prêtre du diocèse d'Uzès qui prit possession, le 22 novembre 1687 ; il dut obtenir pendant quelque temps la permission de ne pas résider puisqu'en 1688, le service était fait par un procureur nommé Antoine Lejeune.

C'est pendant son administration qu'eurent lieu les excès des Camisards ; Bagard n'en fut pas exempt. Le 3 octobre 1702, les soldats de Laporte pillèrent et incendièrent l'église et le presbytère et massacrèrent plusieurs personnes, parmi lesquelles Jourdan coupable aux yeux des rebelles de la mort du prédicant Vivens. Ce malheureux Jourdan fut assassiné avec une cruauté inouïe ; il s'était caché sous un lit, il en fut tiré et on lui cassa la tête en présence de sa femme et de ses enfants ; puis joignant l'insulte à la cruauté, ils prirent une assiette d'étain et dirent à la veuve en se retirant que cette assiette servirait à remplacer les balles qu'ils laissaient dans le corps de son mari.

Un grand combat fut livré, au mois d'avril 1703, à la Tour de Billot, ferme du terroir de Bagard ; Cavalier et Rolland s'y reposaient avec 1200 camisards ; ils y furent surpris pendant la nuit par 800 fantassins et de 200 dragons des troupes royales sous la conduite de M. de Planque. Le combat fut long et acharné ; les Camisards accablés et pressés de toute part, dans

l'impossibilité de se déployer, cherchèrent leur salut dans la fuite. Les troupes royales pénétrant dans la ferme l'incendièrent et exterminèrent à la lueur des flammes tous ceux qui n'avaient pas encore réussi à gagner la campagne ; la perte des rebelles monta à 431 morts ; M. de Planque eut sept officiers et dix soldats tués, 9 officiers et quatre-vingt-huit soldats blessés.

Le 14 septembre 1704, les révoltés éprouvèrent un autre échec aux environs de Bagard ; après le combat de Ners les Camisards en fuite se portèrent du côté de ce village ; la garnison ayant entendu les coups de feu s'embusqua sur le passage où les rebelles devaient s'engager, en tua une vingtaine et dispersa le reste.

Costadaud ayant été pourvu du prieuré de Carmes résigna en Cour de Rome en faveur de Gérauld Cambolas, prêtre du diocèse de Rodez, qui prit possession le 3 novembre 1713. Après la mort de ce prieur, le 8 janvier 1737, fut installé Pierre Mouillac, prêtre du diocèse d'Agen et bachelier en théologie qui laissa le soin de la paroisse à un procureur nommé Noël Racoules. Le prieuré passa ensuite par résignations successives, le 3 avril 1738 à Guillaume Rouget, prêtre du diocèse de Rodez et bachelier en théologie ; le 7 avril 1739, à Guillaume Baldit, prêtre du même diocèse, qui posséda quarante-sept ans et laissa le bénéfice le 1^{er} septembre 1786, à son neveu Jean-Louis Baldit.

Ce Baldit prêta le serment constitutionnel ; le 13 février 1791 et resta curé de Bagard jusqu'aux mauvais jours ; il disparut alors et nous n'avons pu retrouver ses traces.

Les catholiques de Bagard espèrent en ce moment arriver à faire ériger leur église en succursale (1874).

Bagard, le lavoir
et l'ancienne mairie-écoles

